



POUDRE ANTIPARASITAIRE

Volaille

Propriétés

Lutte contre les parasites des oiseaux et des volailles : poux et acariens.

Mode d'utilisation

Pour un effet immédiat :

La poudre antiparasitaire Vetopha peut être appliquée directement sur vos oiseaux et volailles. Saupoudrer 1 gramme de poudre par kilo de poids vif. Insister sur les zones les plus infestées (cuisses, dos, zone péri-cloacale ainsi que le cou, la tête et le bréchet). Laisser agir 24h. Renouvellement possible 1 à 2 fois par semaine pendant les saisons où prolifèrent les parasites, jusqu'à disparition complète de ces derniers.

Pour un effet préventif de longue durée :

Il est recommandé de saupoudrer finement la poudre antiparasitaire Vetopha dans le fond de cage ou sur la litière des volailles.

4 gramme de poudre antiparasitaire pour une surface de 10 cm².

Précautions d'emploi

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- Lire l'étiquette avant utilisation.
- Ne pas utiliser près des yeux et des muqueuses.
- Porter des gants de protection pendant l'utilisation.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
- En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

Eliminer le contenu et le récipient dans un centre d'élimination conforme à la réglementation locale.

EUH 208 Contient du géraniol.

Peut produire une réaction allergique.

Composition

Principe actif :

Géraniol 0,1% (m/m) CAS 106-24-1 TP19 Répulsif

DESIGNATION	GENCOD
Vetopha poudre antiparasitaire volaille 300gr	3760274500602